

## SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE DE NANTES

### **Plan de sauvegarde et de mise en valeur**

#### PIECES N°2

Pièces réglementaires écrites et graphiques  
du PSMV

#### **2-1 à 4 : Plan réglementaire**

- 
- 2-1 - Plan réglementaire, plan d'assemblage général au 1/2000°
    - 2-1Bis Plan de mixité des fonctions
  - 2-2 Plan réglementaire détaillé au 1/1000° partie ouest
  - 2-2 Plan réglementaire détaillé au 1/1000° partie est
  - 2-4 : Plan réglementaire détaillé au 1/1000°, sous forme d'atlas A3



Nantes Métropole  
COMMUNAUTÉ URBAINE

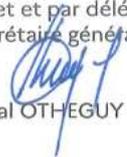


Vu pour être annexé à mon arrêté n°  
2023/BPEF/124 en date du 6 décembre 2023

A Nantes, le 6 décembre 2023

Le PREFET

Pour le préfet et par délégation,  
Le secrétaire général

  
Pascal OTHEGUY